

LA PRÉSIDENTE :

Merci, au revoir. Alors, nous prenons une pause et nous serons de retour à 20 h 45.
Merci.

1470

PAUSE

M. LUDOVIC PERONET ET Mme CHRISTINE CARON

Association des résidents du Vieux-Montréal

1475

LA PRÉSIDENTE :

Alors, Madame Caron, bonsoir et bienvenue. Monsieur Peronet, bonsoir et bienvenue. Je précise que vous êtes des représentants de l'Association des résidents du Vieux-Montréal. Et je vous informe – mais vous le saviez déjà je crois – que vous avez dix minutes pour présenter et ce dix minutes sera suivi d'une autre période de dix minutes où nous les commissaires pourront discuter avec vous et vous poser un certain nombre de questions.

1480

1485

Alors, avez-vous besoin que je vous indique le moment où il vous reste deux minutes ?

M. LUDOVIC PERONET :

1490

Ah oui, s'il vous plaît.

1495

LA PRÉSIDENTE :

Alors, je vous l'indiquerai. Et malheureusement, bien il faut que j'accorde exactement le même temps à tout le monde. Donc, je serai assez sévère sur les dix minutes. Alors, merci et bienvenue, encore une fois. Nous vous écoutons.

1500

M. LUDOVIC PERONET :

1505

Donc, bonjour à tous. Donc, en fait, donc je me présente, donc Ludovic Peronet, donc membre de l'ARVM. Et donc ce soir, on va vous partager un petit peu, en fait, nos commentaires et nos avis sur le PUM 2050, mais surtout une vision. Une vision donc de résident donc du Vieux-Montréal, sur le PUM.

1510

Donc, on l'a scindé, en fait, en plusieurs étapes, on va essayer d'être concis et précis. La première va être l'identité culturelle forte du Vieux-Montréal. Donc, pour nous, on a un fort sentiment d'appartenance, c'est quelque chose de bucolique, donc des petites rues étroites, beaucoup de bâtiments patrimoniaux.

1515

Et pour nous, c'est un quartier qui est à part. Ce qui veut dire que c'est le cœur historique de Montréal et la réalité est très différente du centre-ville. Donc, une de nos premières préconisations c'est que le Vieux-Montréal étant différent du centre-ville, donc on ne verrait à ne pas intégrer le Vieux-Montréal dans le centre-ville, contrairement à ce que le PUM 2050 propose ; premier commentaire.

1520

Le deuxième, c'est un quartier complet. Donc, en fait, dans le Vieux-Montréal, nous, il y a un quartier patrimonial, puis il y a les Faubourgs. Et en fait, quand on parle du quartier patrimonial et des Faubourgs, les gens ont le même sentiment d'appartenance donc au Vieux-Montréal. Et pour nous, il serait important d'avoir un quartier complet qui se tient, donc intégrer les Faubourgs au quartier patrimonial du Vieux-Montréal pour avoir un quartier

1525 complet avec enfants, familles, et cetera, donc dans le cadre du quartier du Vieux-Montréal.
Donc, la deuxième préconisation.

1530 La troisième, c'est un encadrement du développement. En fait, ce qu'on voit, c'est que du côté du quartier patrimonial, l'intensification est douce. Par contre, du côté des Faubourgs, elle est proposée forte. Donc, nous ce qu'on voudrait, c'est avoir quelque chose de graduel, ce qui fait comme pour nous c'était le même quartier.

1535 Donc, les Faubourgs et le Vieux-Montréal, on serait plus à avoir une intensification moyenne pour les faubourgs, ce qui faisait qu'on serait en douce ou en moyen, mais pas de doux à fort, alors que c'est vraiment les deux quartiers qui sont les mêmes pour nous qui ne faisons qu'un.

1540 On verra un maximum de 100 logements par hectare et en fait, on aimerait avoir une affectation résidentielle, alors qu'en ce moment, c'est une affectation mixte ; ce qu'on proposerait.

1545 Puis un élément très important pour nous c'est aussi ajuster des taux d'implantation. On voit que dans certaines zones résidentielles du quartier patrimonial, on reste avec des taux d'implantation de 100 %. Comme exemple, ça nous donne le Pigeon Hole qui en fait qui est un bâtiment blanc à sept étages qui été construit sur un des rares parcs dans le Vieux-Montréal, donc qui est Notre-Dame/Saint-François.

Et puis, en fait, il cache tous les bâtiments patrimoniaux qui l'entourent. Et puis il est implanté à 100 %.

1550 Donc, pour nous on verrait justement bien ajuster ce taux d'implantation là dans les quartiers patrimoniaux, les zones résidentielles pour avoir quelque chose qui est assez cohésif. Et, en fait, surtout ne pas voir les bâtiments qui s'entassent les uns sur les autres.

Donc, d'avoir un quartier du Vieux-Montréal qui respire et puis qui reste, en fait, avec une belle physionomie.

1555

Quatrième point, donc le verdissement. On a très peu d'arbres matures dans le Vieux-Montréal, donc on verrait à protéger les arbres matures et aussi avoir un plan pour le verdissement. Donc, beaucoup de stationnements, petits stationnements qui sont là, pourquoi pas les transformer en parcs pour les enfants, par exemple.

1560

Donc, on verrait à avoir un quartier qui est vert avec de beaux arbres matures et puis aussi plus de parcs pour les bains d'eau et les enfants.

1565

Cinquième point, les commerces de proximité. En fait, encore une fois, les Faubourgs et le quartier patrimonial font un quartier en entier. Et on comprend qu'on a de plus en plus, en fait, la légitimité d'avoir des boucheries, boulangeries puis des maraîchers qui viennent dans le Vieux-Montréal pour qu'en fait les familles puissent faire leurs emplettes à pied.

1570

Donc, avoir plus de commerces de proximité, pourquoi pas des incitatifs pour que bien ces commerces-là viennent dans le Vieux-Montréal.

1575

Numéro 6. Donc ça, ça nous tient vraiment à cœur, surtout moi qui habite tout près de la place Jacques-Cartier, c'est comment on anime cette place-là l'été, mais surtout l'hiver ?

1580

Donc si on se met à rêver, un marché de Noël, donc sur la place Jacques-Cartier avec des produits du terroir québécois, des animations familiales et surtout pour ces fameux restaurateurs qui ont moins d'achalandage pendant l'hiver, bien qu'on leur propose d'avoir des kiosques et de faire des interprétations, en fait, bien des plats des fêtes, à leur manière, à manger sur le pouce.

Donc ça, ça serait vraiment chouette d'avoir ça, donc un petit peu les marchés à l'européenne, donc avoir bien à manger là et puis que ça soit très animé. La place Jacques-Cartier est magnifique pour ça, on devrait plus l'exploiter puis avoir une place qui est autant animée l'été que l'hiver.

1585

Point numéro 7, donc on est pour la ZPP, ça fonctionne très bien, mais en bout de ligne, on aimerait que le résident soit emmené là-dedans, donc qu'on puisse communiquer avec lui, qu'on puisse l'accommoder et puis aussi bien qu'on puisse avoir, en fait, des relations bilatérales de comment ça va se passer et qu'on soit capable de pouvoir donner notre avis puis qu'on soit écoutés.

1590

D'un point de vue de transport, on pense que le tramway proposé serait moins efficient, on verrait plus une navette électrique qui pourrait être proposée donc pour le Vieux-Montréal qui s'accommoderait plus avec les rues étroites, et cetera, puis qui serait plus à notre goût qu'un tramway.

1595

Le point de la gouvernance, donc qui est le huitième point. En fait, on aimerait avoir une gouvernance à la hauteur du Vieux-Montréal. Ça veut dire que c'est un partage clair et assumé entre le rôle de la Ville et le rôle du ministère pour protéger et mettre en valeur justement le Vieux-Montréal.

1600

On verrait aussi que les résidents seraient au cœur des décisions qui les touchent directement. Donc, ça c'est un élément qui nous tient vraiment, vraiment à cœur. Et avoir des élus de proximité. On sait que la réalité du Vieux-Montréal elle est très particulière, le fait d'avoir des élus de proximité qui comprennent notre réalité avec qui on peut communiquer, pour nous c'est un élément extrêmement important.

1605

Puis créer une dynamique à trois, la Ville, le ministère et les résidents – donc les associations locales – pour en fait, protéger ce joyau qu'est le Vieux-Montréal, donc on n'a

1610 pas de trous, que de plusieurs intervenants. Donc, avoir des gens qui sont dédiés pour
pouvoir protéger le Vieux-Montréal à côté des associations locales qui travaillent sur le
terrain.

1615 La dernière, donc la proposition 9 c'est avoir un plan quinquennal et/ou un PLUM
dédié au Vieux-Montréal. Encore une fois, c'est le cœur de notre ville historique, on doit la
faire évoluer, on doit la faire vivre, puis en même temps, tout ça en protégeant le cœur, donc
ça veut dire ses résidents, puis également son histoire ; donc ses bâtiments patrimoniaux.
Donc, pour nous, qui sont témoins de notre passé collectif.

1620 Donc, avoir un plan tous les cinq ans qui nous permet justement de s'ajuster,
comment dire, à la modernité du Vieux-Montréal, mais en même temps, en gardant son
passé, mais surtout en gardant son cœur qui bat, qui sont ces résidents qui font vivre le
quartier à l'année longue. Donc voilà pour nos neuf recommandations.

1625 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, Madame Caron, est-ce que vous intervenez ?

1630 **Mme CHRISTINE CARON :**

Oui, ça fait un très bon résumé du mémoire. Je pense que si vous avez des
questions, je pourrais participer à ce moment-là.

1635 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Et j'avais oublié de vous mentionner que nous avons lu, bien sûr, le
mémoire que vous avez soumis. Je vais commencer, en fait, et vous avez référé vos

recommandations pour faire bien sûr à la page 19, c'est-à-dire votre Vieux-Montréal idéal en 2050 ?

1640

M. LUDOVIC PERONET :

Totalement.

1645

LA PRÉSIDENTE :

Et moi j'avais noté un élément à votre deuxième point et vous en avez parlé tout à l'heure, et vous avez dit dans ce Vieux-Montréal-là, en 2050, on voit un fort sentiment d'appartenance qui unit les résidents.

1650

Alors, comment ça se manifeste ce fort sentiment d'appartenance qui unit les résidents du Vieux-Montréal ?

M. LUDOVIC PERONET :

1655

Bien je vais parler de mon côté, en fait. J'ai une jeune famille, là, donc papa de deux jeunes filles, puis c'est sûr qu'on se croise souvent, le quartier est petit. Donc, en fait, les gens se croisent souvent, se connaissent, se reconnaissent, les enfants se croisent.

1660

Donc, tranquillement, ça fait 20 ans qu'on habite là. On voit, bien le quartier a évolué, on voit de plus en plus de familles avec des grands projets comme le Solano et autres. Et donc, les gens, en fait, se reconnaissent et puis ils échangent ensemble.

1665

Puis je te dirais que les dernières années, sur des problématiques qui sont communes, de voir comment le quartier change de visage. Donc, au début c'était, on était un

petit peu seuls avec des familles, mais de plus en plus, les gens se côtoient, se croisent et partagent sur les problématiques.

1670 Donc, le sentiment d'appartenance, c'est un sentiment de, on a un musée à ciel ouvert, comment on le protège et comment on est capable de le faire évoluer avec le temps contemporain.

Mme CHRISTINE CARON :

1675 Je pense qu'effectivement les résidents des Faubourgs qui sont des nouveaux résidents pour la plupart, viennent dans le quartier et ils s'associent, ils s'identifient vraiment au Vieux-Montréal, dans la mesure où ils viennent pour les atouts du quartier historique.

1680 Puis comme on a très peu de commerces, on l'a dit tout à l'heure, de commerces de proximité, on est obligés puis on est enclavés de toute façon, c'est plus facile de se déplacer à l'intérieur que d'aller au-delà des infrastructures routières qui nous enclavent.

1685 Alors, nécessairement, ça crée une proximité et ça crée un sentiment d'appartenance.

LA PRÉSIDENTE :

1690 O.K., bien. J'ai une sous-question, toujours en lien avec justement votre Vieux-Montréal idéal en 2050. Vous avez parlé d'incitatifs pour attirer des commerces de proximité. A quoi vous pourriez penser comme incitatif ?

1695

Mme CHRISTINE CARON :

Bien ce qu'on propose dans le mémoire, c'est peut-être, peut-être que ça va prendre des pouvoirs additionnels au niveau de la Ville, mais ce serait des incitatifs financiers ou réglementaires pour essayer d'aller, ou peut-être... oui, réglementaires pour essayer d'aller chercher des commerces de proximité.

1700

Ce qui serait intéressant aussi c'est, comme ça se fait en Europe très souvent, d'avoir des règles pour faire en sorte qu'il y ait une certaine authenticité dans les produits qui sont vendus. Ce qui n'est pas nécessairement le cas à l'heure actuelle.

1705

A Strasbourg, par exemple, bon il y a un quartier central où tout ce qui est vendu vient de là. Je ne dis pas qu'on devrait aller aussi loin que ça, mais on a beaucoup de chemin à faire pour améliorer cette situation-là dans le Vieux-Montréal.

1710

Ça serait bien d'avoir autre chose que des produits qui viennent de Chine, à offrir aux touristes. Mais je ne réponds pas à votre question, là. Qu'est-ce qu'on pourrait faire ? Je pense qu'il faut, ça, il faut probablement aller chercher des pouvoirs pour le faire. Fournir des incitatifs au plan financier, au plan fiscal. Alors, au niveau des cotisations à la Société de développement commercial.

1715

LA PRÉSIDENTE :

Et quand vous pensez à produits, vous pensez à produits locaux probablement, par opposition à des produits importés ?

1720

Mme CHRISTINE CARON :

Oui, effectivement, les produits montréalais, québécois si on peut, là.

LA PRÉSIDENTE :

1725

Bien. Merci. Lise ?

LA COMMISSAIRE :

1730

Oui, bonsoir. J'ai une question qui est relative, je pense, à votre première recommandation. Vous dites que vous voulez, dans un monde idéal, en 2050, sortir de la relation avec le centre-ville, c'est bien ça ?

M. LUDOVIC PERONET :

1735

Oui.

LA COMMISSAIRE :

1740

Oui. Est-ce que vous pourriez nous en dire un peu plus de pourquoi vous voulez être distancés du centre-ville, en termes de gestion de... ?

M. LUDOVIC PERONET :

1745

D'accord, parfait. En fait, parce que les réalités sont différentes entre le centre-ville et le Vieux-Montréal. Par exemple, sur des notions de vie nocturne qu'on veut, bien en fait, rendre plus intense du côté du centre-ville – qui ferait du sens – mais du côté du Vieux-Montréal, ça ferait un petit peu moins de sens.

1750

Puis aussi dans l'élément d'une connaissance de la protection, en fait, du patrimoine vivant qu'on a dans le Vieux-Montréal. Donc, on pense que ça prend des connaissances particulières des élus de proximité pour pouvoir, en fait, être garants de l'évolution, on va dire

logique, du Vieux-Montréal, par rapport au centre-ville qui est, bien en fait, le cœur de la ville, alors que le Vieux-Montréal, c'est l'histoire de la ville.

1755

Donc, pour nous, c'est deux approches différentes et on trouve que ça fait du sens de les dissocier parce que les élus doivent avoir une connaissance fine de qu'est-ce qui se passe dans un quartier. Et pour nous le quartier du Vieux-Montréal est un quartier à part entière, donc qui demande, en fait, une dissociation du centre-ville qui est un quartier aussi à part entière.

1760

LA COMMISSAIRE :

Merci.

1765

Mme CHRISTINE CARON :

Je pense, si je peux rajouter quelque chose, je pense qu'il y a une différence aussi au niveau de la collectivité et de la communauté. Ce n'est pas nécessairement la même chose de vivre au centre-ville puis de vivre dans le Vieux-Montréal.

1770

La communauté dans le Vieux-Montréal est relativement homogène, elle est aussi relativement favorisée, mais elle se distingue sur plusieurs points de vue de, j'ai des statistiques qui sont tirées du recensement de 2021 qui comparent les gens du Vieux-Montréal avec les gens de l'arrondissement, ce n'est pas tout à fait le centre-ville, mais quand même.

1775

En fait, les gens y vivent en majorité en condominium – ça ce n'est pas surprenant – avec des valeurs foncières assez élevées. Il y a une scolarité qui est assez forte, 85 % des gens ont un secondaire, un diplôme du secondaire ou plus, alors qu'à l'arrondissement, c'est 76.

1780

1785

C'est une population qui a, qui est vieillissante, peut-être. Il y a un taux de 20 % de la population qui a plus de 65 ans. C'est, pour l'arrondissement, là, le secteur où le taux est le plus élevé. Mais comme disait Ludovic, ça je pense que ça caractérise le site patrimonial, le vieux, la partie ancienne.

1790

Mais dans les Faubourgs, on a maintenant des familles et on a quand même, en termes de familles, nombre d'enfants 1.4, alors que l'arrondissement c'est 1.5, ce n'est pas tellement différent.

1795

Il y a, au niveau de la langue parlée, par exemple, il y a 83 % des gens qui parlent à la maison le français ou l'anglais. Ce qui, je n'ai pas le chiffre de l'arrondissement là-dessus, mais je pense que c'est moins important que ça.

LA PRÉSIDENTE :

Je ne veux pas vous bousculer, mais mon collègue a une autre question à vous poser...

1800

Mme CHRISTINE CARON :

O.K., merci.

1805

LA PRÉSIDENTE :

... Et avant qu'on manque de temps. Alors, Christian ?

1810

LE COMMISSAIRE :

1815 Merci. Bonsoir. Bien moi, vous avez parlé de gouvernance comme la huitième recommandation, je crois. J'aimerais, je veux juste bien comprendre, là. Parce que vous parlez du plan d'action qui doit être, du territoire emblématique qui doit être revu, corrigé.

1820 Vous parlez donc de l'arrimage entre la Ville, le ministère, également des élus de proximité. Vous parlez du citoyen comme étant au cœur du processus. Pouvez-vous être un petit peu plus précis sur comment ça pourrait fonctionner cette mise à jour là ? Et c'est quoi la place du citoyen dans tout ça ?

M. LUDOVIC PERONET :

1825 En fait, ce qu'on aimerait avoir, c'est effectivement, bien premièrement, en fait, les pouvoirs du ministère et les pouvoirs de la Ville. Parce qu'on comprend qu'il y a différents éléments que le ministère a comme pouvoir pour la protection du Vieux-Montréal, puis aussi la Ville.

1830 Donc, même ça c'est opaque. On est avec les deux entités puis c'est assez opaque. Du côté, en fait, du résident, en fait des associations, on prend souvent comme modèle le Vieux-Québec finalement où le citoyen a un rôle premier puis a des relations particulières avec le ministère et aussi la ville pour justement protéger ce quartier patrimonial là.

1835 Donc, nous on verrait une gouvernance, en fait, à trois têtes, avec des règles extrêmement précises où le ministère a ses pouvoirs et ses limites. Même chose du côté de la Ville, puis surtout le citoyen, donc les associations comme l'ARVM ont un rôle à jouer pour pouvoir remonter les informations du terrain.

1840

Donc, ce rôle à trois pour nous prend une gouvernance extrêmement précise qui pour l'instant, est extrêmement opaque, donc en fait, il y aurait un travail de concertation entre les trois entités pour qu'on regarde comment à trois têtes on est capable de protéger le Vieux-Montréal.

1845

LE COMMISSAIRE :

Mais il y a également les comités dans le quartier, le comité thématique, vous parlez d'un comité thématique, comité de quartier, le comité de concertation, il y a quand même des instances ?

1850

M. LUDOVIC PERONET :

Oui, Christine va répondre à ça.

1855

Mme CHRISTINE CARON :

Bien il y a un comité de concertation qui existe, qui a été monté par la Ville et qui regroupe les résidents, les commerçants, et les parties prenantes du milieu. Mais, ça ne fonctionne pas. D'une part, les résidents sont sous-représentés, les débats ne sont pas des débats de gestion de territoire.

1860

Parce qu'on l'a dit dans le mémoire, le Vieux-Montréal est, sa croissance est arrêtée, là, est achevée ; on est dans la gestion du territoire, on est dans les services, on est dans la protection du milieu, oui ça c'est un critère important, mais ce n'est pas le seul...

1865

LA PRÉSIDENTE :

1870 Je vais devoir vous demander de conclure. Alors, si vous pouvez conclure votre réponse, s'il vous plaît, parce que nous manquons de temps.

Mme CHRISTINE CARON :

1875 D'accord. Bien, il faudrait s'attaquer à ce genre de question et il faudrait que l'arrondissement, les responsables de l'arrondissement soient présents à ce comité de concertation là, ce qui n'est pas le cas.

LA PRÉSIDENTE :

1880 Ce serait la première étape ?

Mme CHRISTINE CARON :

1885 Ce serait une première étape.

LA PRÉSIDENTE :

1890 Merci beaucoup d'avoir pris le temps de venir discuter avec nous. Désolée, c'est très, très court, hein, 20 minutes. Alors, merci encore une fois d'avoir partagé avec nous vos opinions et bonne soirée.

Mme CHRISTINE CARON :

1895 Merci à vous.

M. LUDOVIC PERONET :

Merci, merci à vous, merci.

1900

M. CHRISTIAN SAVARD

Vivre en ville

1905

LA PRÉSIDENTE :

Bienvenue, Monsieur Savard, Vivre en ville. Donc, je vous rappelle, vous le savez, mais enfin, je dois le faire : dix minutes de présentation, dix minutes ensuite de notre côté pour vous poser des questions. Avez-vous besoin que je vous fasse un petit signe lorsqu'il vous reste deux minutes ?

1910

M. CHRISTIAN SAVARD :

Pour les dix minutes de présentation, j'ai mon téléphone comme timer, donc je devrais être bon.

1915

LA PRÉSIDENTE :

Excellent. Alors, vous savez très bien que si ça dépasse, je devrai malheureusement vous couper.

1920

M. CHRISTIAN SAVARD :

Pas de problème.

1925